

RAPPORT FINANCIER 2023

Le résultat positif de 2023 est bien le reflet de la diversification de nos activités au niveau de l'animation, du choix des films et du travail autour des projections.

De ce fait, les recettes de billetterie augmentent de façon significative – grâce aussi à l'augmentation de nos tarifs - , tandis que les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées.

LES PRODUITS

Le total des produits 2023 s'élève à 271 989 € pour 220 798 € en 2022 (+ 23.2 %).

Les recettes liées aux projections (63.6 % du budget) passent à 173 000 € pour 141 380 € en 2022 :

- Billetteries 148 888 € pour 114 114 € en 2022, soit + 30.5%
- Prestations 20 569 € pour 22 273 € en 2022, soit une petite baisse de 7.6 %
- Cartes abonnement non utilisées 3 543 € au 31/12/2023

Les subventions (30.6 % du budget) pour un montant de 83 221 € :

- le classement Art et Essai pour 35 806 €
- le département, selon la convention, 10 000 €
- la Région, projet cinématographique itinérant 10 000 €
- les communes qui nous soutiennent pour 5 915 €
- CTEAC, contrat territorial d'éducation artistique et culturelle 15 700 €
- Capca - Val Eyrieux – Arche Agglo pour les ateliers scolaires
- la subvention de compensation de Vernoux/Capca pour la salle Nodon de 5 000 €
- la Capca pour Roman et Cinéma de 800 €

Pour les autres produits, soit 15 768 € :

- adhésions et dons pour un montant de 1 099 €
- intérêts des livrets Crédit Agricole et NEF, 2 437 €
- reprise de provision de 2020 pour les amortissements de l'équipement handicap, 1893 €
- reprise de provision de 2022 de la prime PPV versée en 2023, pour 6 300 €
- la quote part de la reprise des subventions d'investissement est de 3 742 €
- des produits exceptionnels et différences de règlements, pour 297 €

LES CHARGES

Le total des charges 2023 s'élèvent à 268 201 € pour 226 789 € en 2022 (+18.3%)

Les frais autour des films et les charges externes passent à 141 791 € pour 113 939 € en 2022

- les locations de films, affiches, ports, TSA et Sacem pour 86 937 € (32% du budget et une augmentation de 24.4% due à la hausse de la billetterie)
- les charges externes pour 54 854 € (20.2% du budget et une augmentation de 24.5% due principalement à la hausse des animations et ateliers CTEAC)
ces charges comprennent les dépenses courantes : achat de petits matériels, location de l'espace co-working, des TPE, du véhicule pour les projections extérieures, de la salle Nodon, entretiens, maintenance et hébergement informatique, assurances, animations, communication, déplacements et cotisations diverses.

Les frais de personnel (42.3 % du budget) pour 115 159 €.

Paiement des heures supplémentaires 2023 et versement de la régul 2022 et de la prime PPV provisionnées en 2022.

Nous avons confirmé, en Juillet et Aout, l'embauche des deux personnes qui ont pu aider nos salariés pour les projections en plein air dans les villages.

Formation de 3 200 €, contrat de coaching pour accompagnement des salariés.

La dotation de l'exercice aux amortissements des dépenses d'investissements est de 6 688 €, charge couverte en partie par la quote-part des subventions correspondantes de 3 742 €.

INVESTISSEMENTS ET TRESORERIE

En investissement, l'achat d'une toile d'écran a été comptabilisée pour un montant de 899 €.

La valeur brute des immobilisations est de 270 775 €, amorties pour 263 494 €.

La valeur résiduelle de ces immobilisations, après amortissements s'élève donc à 7 281 €.

Nous vous rappelons que nos trois projecteurs numériques, d'une valeur d'achat de 170 000 €, ont maintenant plus de 10 ans, et devront être remplacés.

Au 31 Décembre 2023, le solde du compte au Crédit Agricole s'élève à 85 285 €

Le montant du livret A au Crédit Agricole s'élève à 84 426 €.

Celui du Livret à la NEF s'élève à 50 240 €.

RESULTAT

Le compte de résultat de l'année 2023 laisse un excédent de 3 788 €, celui de 2022 présentait un déficit de 5 573 €.

L'assemblée générale du 17 Juin 2021 avait voté la proposition d'affectation de la moitié de nos excédents (lorsqu'il y en a bien sûr) pour constituer un fonds de réserve pour investissements.

En 2023, l'affectation du déficit de 2022, 5 573 € est venu en déduction de notre report à nouveau.

En 2024, la moitié de l'excédent 2023, 1 894 € sera affecté au fonds de réserve pour investissement. Le solde de cet excédent restera en report à nouveau dans nos fonds propres.

BUDGET 2024

Le budget 2024 s'élève à 273 800 €. Nous avons repris les données réalisées en 2023.

Nous espérons vivement maintenir le bon niveau de notre billetterie qui a enfin rejoint et même dépassé notre année de référence 2019.

L'augmentation des subventions CTEAC qui représente le solde des dossiers 2023/2024, pour les ateliers scolaires a été répercutée sur les dépenses d'animation et de déplacement.

Nous souhaitons que les autres dossiers de demande 2024 obtiennent des réponses favorables.

Enfin, nous remercions vivement les communes, le département, la région, la Capca, le CNC, la comcom Val Eyrieux, Arche Agglo pour leur participation et leur soutien.

Toujours un grand merci pour nos 3 salariés, nos bénévoles et tous les spectateurs, petits et grands.

Merci de votre présence à toutes et tous.